

Benoît Guérin

Avocat
450-431-5061



Garantie légale ou garantie prolongée

Vous vous procurez un ordinateur dans une grande chaîne de magasins d'électronique. Aussitôt un modèle choisi, voilà le vendeur qui vous vante les vertus de la garantie prolongée sur la machine, garanties qui peuvent parfois vous coûter plusieurs centaines de dollars. Que faire? Ces garanties en valent-elles le coût?

Selon une étude menée par l'Union des consommateurs, «les consommateurs n'acquièrent pratiquement rien qui ne leur soit déjà consenti par la garantie légale».

La Loi sur la protection du consommateur précise qu'un bien doit pouvoir «servir à un usage normal pendant une durée raisonnable, eu égard à son prix, aux dispositions du contrat et aux conditions d'utilisation du bien». C'est donc dire que pour un bien particulier la garantie légale peut protéger votre bien pour une durée supérieure à celle d'une garantie prolongée selon le type de bien... est totalement gratuite et s'applique automatiquement sans aucune intervention de votre part.

Notez bien aussi que le fabricant garantit dans la majorité des cas le bien contre les défauts de matériaux et de main d'œuvre pour une période donnée. Pendant et à la fin de cette période de garantie du fabricant, la garantie légale continue à s'appliquer et protège votre bien.

Les garanties prolongées qui vous sont offertes comportent des exclusions parfois importantes concernant l'usure normale et autres qui font en sorte de réduire son utilité. Souvent, les vendeurs nous font des déclarations erronées, voire mensongères, sur la portée des garanties prolongées. Dans certains cas, le texte des garanties sera plutôt difficile à comprendre et ne sont pas rédigés de façon à ce que le consommateur puisse comprendre la portée de la garantie prolongée

Alors, quand on vous propose une garantie prolongée, demandez-vous si le prix demandé en vaut le coût et si vous en avez pour votre argent, compte tenu de la (faible) probabilité de bris de l'appareil.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.



Bonne fête aux membres nés en avril

Le 1^{er} avril, Gaétane Morest et Jeanne Desfossé – 4, Jeannette Soethermans, Thérèse Gaudette et Riette Synnott, – 7, Marie-Paule Gratton, – 9, Lucille Leduc. – 11, Claire Mc Carthy, gagnante du gâteau – 14, Thérèse Guérin, - 15, Claude Dumas – 16, Ginette Pelletier – 18, Maurice Lavoie et Gérard Tourangeau – 19, Gilles Ouellette, gagnant des fleurs – 20, Jeannine Fillion – 24, Anita Émond – 27, Claire Maisonneuve et Charles-Émile Shaffer – 28, Denise Clin – 30, Johanne Gagnon

Félicitations à M^{me} Claire McCarthy, gagnante du gâteau, et à M. Gilles Ouellette, gagnant des fleurs. Grand merci à nos généreux commanditaires, M. Dominic Piché, propriétaire du Marché Axep, et à M^{me} Geneviève Maillé, propriétaire de la boutique Les Fleurs de Geneviève.

Il reste trois soirées de danse, à l'école Val-des-Monts, avant la relâche de l'été: le 12 février, nous souhaiterons la bienvenue au printemps, qui tarde à venir; le 10 mai, nous fêterons les Parents et le 14 juin, ce sera le Bal en Blanc, encore mieux que l'an passé. Détails à venir.

Le jeudi 17 juin, à 13 h 30, au Centre Culturel, aura lieu l'assemblée extraordinaire. Les membres auront droit de parole pour prendre la décision si le nom de notre association sera changé ou non. Les résultats seront dans le journal du mois de mai. Le Club

s'adresse aux personnes de 40 ans à 99 ans. Je tiens à souligner que les membres du comité n'ont fait qu'accéder à la demande de plusieurs personnes dans la cinquantaine et soixantaine. Il ne faudrait pas que les gens de notre âge se sentent menacé et/ou évincé. Il faut voir plus loin, penser à la relève. Nos enfants ont 40 ans et 50 ans, alors... Changement de nom ou non, nous organiserons toujours des activités qui plairont aux membres de tout âge. Nous y veillerons et le Club ira de l'avant!

Fin de mandat pour tous les membres du comité : **assemblée générale d'élection, mardi, 13 mai, à 13 h 30, au Centre culturel.** Léger goûter servi après l'assemblée Important : Intéressé à faire partie du comité? Deux feuilles de nominations seront affichées au Centre culturel, une dans l'entrée et l'autre à l'intérieur. Vous avez un mois pour



Georgette Gagnon de l'Âge d'Or, Geneviève Maillé de Les Fleurs de Geneviève et Karinbe Paquette de AXEP, présente les fêtes d'avril: Gilles Ouellette et Claire McCarthy. Félicitations à tous nos membres gagnants et grand merci à nos généreux commanditaires



Troupe de théâtre Les Loufoques

y apposer votre nom et votre numéro de téléphone: ce sera du vendredi, 11 avril à midi au 12 mai 2008 à midi. Aucune inscription, à la minute près, ne sera acceptée après cette heure. Le Centre est ouvert 5 jours /semaine, de 9 h à midi, et pendant les activités. Venez élire votre comité, c'est important pour vous. S.V.P. confirmez votre présence (goûter) au 450-224-5612.

De plus, l'Âge d'Or de Prévost présentera une pièce de théâtre intitulée **L'Auberge Inn**, une comédie amusante dirigée par M. André Leduc, création collective interprétée par les Loufoques de Prévost.

Deux représentations au public seront offertes: **samedi 17 mai, à 20 h et dimanche 18 mai, à 14 h.** Léger goûter servi après les représentations. BILLETS: Ginette, au 450-569-3348.

Attention: **Croisière du 5 juin**, complet. Toutes les personnes ayant réservé pour cette sortie, devront payer le solde au plus tard le 1^{er} mai. Les personnes en attente seront avisées s'il y a des annulations. Merci. Info: Suzanne, au 450-224-5612

Joyeux printemps! Au plaisir de vous rencontrer.

Lise Montreuil, présidente

MOTS CROISÉS Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 33

Avril 2008

Horizontal

- 1- S'opposa aux Armagnacs durant la guerre de cent ans, faction des ...
- 2- Arme de trait -Peut blesser.
- 3- Romains - Instrument de labour.
- 4- Se placent sous les aisselles - Quelques gouttes.
- 5- Est censée sauvegarder la paix - Personnel - Classé.
- 6- Des véhicules ni économiques ni écolos.
- 7- Compositeur français - Préfixe - Patron.
- 8- Belle saison - Souverain - Moitié d'un sanglier.
- 9- D'un verbe gai - Peuvent être originales.
- 10- Afrique occidentale française - L'oncle du voisin - Navigateur portugais.
- 11- Inapproprié - Petits cylindres.
- 12- Prénom de la mère d'Elizabeth 1 - Brame.

Vertical

- 1- Monoculture d'une plante tropicale.
- 2- Peut être sexuelle.
- 3- Un des dons de Dieu - Est censée protéger la santé des Américains.
- 4- Nom d'un dieu - Mesure ou peuple - Pas assez pour le pluriel.
- 5- Sont pleines d'argile.
- 6- Union européenne - Parcelle - Colère du ciel.
- 7- Emprunt fait à une langue d'Europe.
- 8- Administré -Id est - Lawrenceium.
- 9- Genre de devin.
- 10- Sur le kimono - Note - D'un orifice.
- 11- Propre aux adeptes de la première personne du singulier.
- 12- Monument -Pronom - Volcan.

À la recherche du mot PERDU

Solution page 33

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

1	2	3	4	5	6

- 1 - Bal où l'on dansait au son de l'accordéon
- 2 - Sert à situer un morceau de musique dans une œuvre
- 3 - Style musical cajun
- 4 - Pays d'Europe qui nous a donné de grands compositeurs
- 5 - Musique populaire jamaïcaine
- 6 - On lui doit «Casse-Noisette»

Mot (ou nom) recherché: Maître de l'opéra

1	2	3	4	5	6

- 1 - Appeler la malédiction
- 2 - Soumettre à une autorité répressive
- 3 - Rejeter en désavouant
- 4 - Fausser le sens de quelque chose
- 5 - Tourner à la dérision
- 6 - Séduire pour tromper

Mot (ou nom) recherché: Saisir avec les dents